

SYNDICAT DE l'ENCADREMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (SEJS) UNSA-éducation

Le 30 mars 2017

Monsieur le Ministre,

A la lecture de l'arrêté en date du 22 mars 2017, le syndicat de l'encadrement de la jeunesse et des sports (SEJS) a constaté que seuls 8 postes étaient ouverts au concours de recrutement des inspecteurs de la jeunesse et des sports (IJS) au titre de l'année 2017.

Cette situation témoigne du faible intérêt de votre direction des ressources humaines pour doter les services déconcentrés en moyens humains permettant de mener les politiques ministérielles relevant du champ de la Jeunesse et des Sports et de la bascule rampante de cette administration sur son volet uniquement social. Elle constitue un recul significatif par rapport à 2016 où 15 recrutements avaient été mis en place.

Le SEJS vous a alerté à plusieurs reprises sur le sujet. Il estime les besoins minimums des services en IJS à une vingtaine de postes. De plus, comme il vous l'a écrit le 1^{er} mars 2016, le SEJS demande « le retour à des effectifs de référence en matière d'inspecteurs de la jeunesse et des sports pour les différents services du réseau cohésion sociale, afin de mener une véritable politique de repeuplement des services en matière d'IJS ».

Ceci d'autant plus que les postes vacants existent, encore faut-il que la 1^{ère} sous-direction de la DRH tienne compte des remontées des directeurs régionaux, et sollicite de façon plus volontariste ceux qui ne répondent pas. En effet, suite aux événements regrettables de l'été 2016, nous avons été particulièrement attentifs aux demandes d'ouverture de postes que nous savions validées.

.../...

Monsieur Patrick KANNER,

Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports Hôtel de Broglie 35, rue St. Dominique 75007 PARIS

Copie à : M. Thierry BRAILLARD, Mme Armelle DAAM, Mme Mireille GAUZERE, Mme Catherine THEVES, M. Joël BLONDEL, M. Eric LEDOS

.../...

Or il s'est avéré que beaucoup de ces demandes dont nous avions pu avoir connaissance n'avaient pas été prises en compte par cette sous-direction de la DRH pour transmission en vue de leur publication dans le cadre du mouvement 2017 des inspecteurs de la jeunesse et des sports. Nos alertes ont permis de corriger partiellement la situation mais celle-ci demeure incompréhensible et inacceptable en termes de gestion prévisionnelle des emplois digne de ce nom.

Aussi, sachant l'intérêt dont vous avez fait preuve sur ces questions, le SEJS requiert, avec la plus vive insistance, votre intervention permettant d'accroître le nombre de postes ouverts au concours d'IJS pour 2017.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Hamb